

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014

SOCIAL

Dans les murs de la maison d'arrêt

À l'occasion des Journées nationales des prisons, une visite de la maison d'arrêt a été organisée, hier. Une chose est sûre : personne n'en est ressorti indemne.

Quand la lourde porte d'entrée de la maison d'arrêt se referme, on se sent un peu sous les ordres de l'administration pénitentiaire. Malgré le très bon accueil réservé par Patrice Bourdaret, directeur adjoint, et le personnel pénitentiaire, sympathique et à l'écoute, l'atmosphère est limite pesante.

Le passage obligé sous le portique de sécurité se fait avec veste et sac posés sur le tapis où un rayon X scrute le moindre objet suspect. À partir de ce moment, les portes et les grilles n'ont de cesse de s'ouvrir ou se fermer. On imagine alors l'arrivée d'un détenu.

135 personnes, surveillants et administratifs travaillent à la maison d'arrêt de Châlons. 350 prévenus ou condamnés peuvent y être incarcérés

La visite commence par le poste d'observation dominant les deux cours de promenade, ceintes de hauts murs chapeautés de barbelés où s'emmêlent les yoyos, ces bouts de ficelle au bout desquelles sont accrochées des bouteilles d'eau en plastique. Les détenus les utilisent pour transmettre, par leur fenêtre, toutes sortes de marchandises d'une cellule à une autre.

En bas, dans la cour de promenade, des prévenus profitent de la sortie du matin. Ils discutent tout en tournant en rond. Une autre heure de sortie leur est permise l'après-midi. Parmi eux, beaucoup de jeunes. Une question se pose : mais qu'ont-ils fait pour en arriver là ?

Une table et quatre chaises

Puis, après avoir traversé une petite cour en guise d'antichambre, l'entrée se fait en passant par le greffe. Là, le détenu laisse son empreinte biométrique qui lui permettra par la suite d'accéder, mais surtout de sortir du parloir en prouvant son identité. Dans ce bureau, sont stockés tous les dossiers pénaux des personnes incarcérées. Une fois passée par là, la personne



Sur le perron de la maison d'arrêt, chacun est ressorti avec ses impressions.

perd son nom et devient un numéro d'écrout.

Suit un couloir aménagé de deux petites salles de fouille. Au fond, le poste central d'information (PCI). On y gère les entrées et les sorties de toutes les clés. Sur des écrans vidéos, les images transmises par la

centaine de caméras dont dispose la maison d'arrêt. Les agents en poste gèrent également le standard et les alarmes. Une grille s'ouvre alors sur un autre couloir avec de petites pièces aux portes vitrées où les détenus peuvent rencontrer leur avocat. Puis une autre porte et

un autre couloir. Celui-là mène aux pièces « à vivre » dont la bibliothèque, la salle de visioconférences et le centre de formation où des cours sont dispensés.

À l'étage, entre autres, le quartier des arrivants. Six cellules de quatre places. Le mobilier est succinct, les

L'ESSENTIEL

- ▶ 320 places sont destinées aux hommes.
- ▶ 30 places sont réservées aux femmes.
- ▶ 9 places sont disponibles dans le service médico-psychologique.
- ▶ 5 places sont prévues dans le quartier d'isolement.
- ▶ 5 places également dans le quartier disciplinaire.
- ▶ 1 médecin est présent du lundi au vendredi.

murs dépouillés. Et pourtant, on y découvre un petit écran plat. La télévision est offerte aux arrivants, elle coûte ensuite 10 € par mois et par cellule. Deux lits superposés de chaque côté de la pièce d'environ 18 m², une table, quatre chaises. La seule différence avec une cellule « classique » est la douche individuelle. Les détenus y restent en général de cinq à quinze jours, dans l'attente d'une cellule définitive ou d'un transfert.

Dans l'attente de leur jugement

La visite se poursuit. Nous y sommes. Une « vraie » cellule que nous visitons alors que ses locataires sont en promenade. L'impression d'arriver chez quelqu'un sans y être invité. Des murs le long desquels ont été tendus des fils pour faire sécher le linge. Des chaussures bien rangées sur une serpillière. Sur la table, une boîte de pâte vide fait office de cendrier. Une bouilloire, une cafetière. L'ordre règne. Au mur, pas de poster ni de dessin. Rien. Et toute petite, entre les deux lits, la fenêtre et ses barreaux.

La visite s'achève. Les couloirs, les portes, les grilles, mais dans l'autre sens. Ce même trajet que chaque détenu fait le jour de sa sortie. D'aucuns pourront penser que les prisonniers ne méritent autre chose que la peine qu'on leur inflige. Il ne faut cependant pas oublier que 30 % des personnes incarcérées à la maison d'arrêt de Châlons sont des prévenus. À savoir, des individus dans l'attente d'être jugés ou de leur condamnation définitive. Innocents jusqu'à preuve du contraire.

BÉNÉDICTE TISSERAND

3 QUESTIONS À

JEAN-CLAUDE ROUSSIN

« C'est le détenu qui demande à être visité »

JEAN-CLAUDE ROUSSIN, 66 ans, retraité de l'Éducation nationale, visiteur à la maison d'arrêt de Châlons.

▶ Comment êtes-vous devenu visiteur de prison ?

Un de mes collègues professeur avait des problèmes psychologiques. Dans l'établissement, il n'y a jamais eu de problèmes. Les élèves ne se sont jamais posés de questions. Et puis un jour de 1990, il a tué une infirmière dans un service universitaire de Reims. Il a pris vingt ans. Il a été incarcéré à Châlons, puis à Reims et ensuite Fresnes pour terminer dans la

région de Perpignan où il y avait sa famille. J'ai commencé par aller le voir avec un permis de visite familiale et je me suis rendu compte de l'intérêt de discuter avec un détenu. Je suis devenu visiteur de prison.

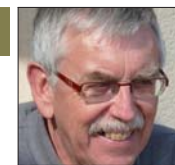
▶ Comment vous protégez-vous par rapport à ce que vous voyez et entendez ?

On discute entre visiteurs, et à force, on finit par savoir tous les cas que l'on peut rencontrer. Dans une maison d'arrêt, on discute avec des détenus qui, pour la plupart, ont commis des petits délits. On ne choisit pas son détenu. Ce sont les personnes incarcérées qui demandent à être visitées. On ne sait pas ce qu'il a fait, cela

peut être un frein. En revanche, s'il veut en parler, on l'écoute. Mais nous ne sommes pas tenus de prendre tous ses propos pour argent comptant.

▶ Selon vous, les conditions de vie à la maison d'arrêt sont-elles convenables ?

L'important, ce sont les relations humaines. De détenu à détenu, ce n'est pas facile, ils sont quatre par cellule. On est hors la loi. Les relations de surveillant à détenu sont importantes aussi. Les surveillants sont réglo mais humains. En revanche, il y a un manque d'activité. Par exemple, les personnes incarcérées ne peuvent pas jouer au foot.



LA CONFIGURATION DES LIEUX

▶ La maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne a été construite en 1854. Elle s'étend sur 8 300 m² et est composée de deux bâtiments principaux.

▶ Au centre, deux cours flanquées de hauts murs garnis de barbelés sont réservées pour la promenade des personnes incarcérées.

LE CHIFFRE

95 C'est le nombre de cellules. Majoritairement prévues pour quatre, 12 sont réservées aux femmes.

LA PHRASE

« Le quartier des arrivants est composé de six cellules de quatre places. Le détenu y reste de cinq à quinze jours en attendant qu'on lui trouve une cellule selon des critères bien précis »

Patrice Bourdaret, directeur adjoint de la maison d'arrêt